

FEUILLE DE ROUTE POUR LA PRÉSIDENCE DU LEEM

2020-2022



FRÉDÉRIC COLLET

« Nous vivons une période inédite qui doit conduire à la refondation de notre système de santé. Les deux années à venir seront déterminantes pour mieux répondre aux attentes de la société et aux besoins des patients ».





— CONTEXTE —

Deux années décisives pour ancrer notre rôle, accélérer l'arrivée des nouvelles thérapies et faire grandir nos entreprises

Le nouveau mandat du président du Leem s'ouvre au cœur d'**une crise économique, sanitaire et sociale inédite**. Elle coïncide aussi avec l'accélération de l'arrivée de nouvelles thérapies innovantes, pour lesquelles notre processus d'accès est désormais inadapté. Elle se terminera enfin avec les élections présidentielles de 2022. Ces deux prochaines années seront donc cruciales pour **démontrer notre contribution à agir afin de résoudre les défis de notre temps**.



DÉFIS

Un monde définitivement tourné vers la science et l'innovation, où le Leem joue un rôle essentiel

La santé, un thème déjà jugé prioritaire par 2/3 des Français avant la crise, est désormais – et de loin – **le premier motif de préoccupation politique pour 81% d'entre eux**, loin devant l'éducation (54%) ou la lutte contre le chômage (51%). Le Covid-19 a en effet agi comme **un révélateur des forces et des faiblesses de notre système de santé**. Il est temps de repenser l'avenir de notre système de soins et de transformer en profondeur la politique du médicament qui l'accompagne.

1 LA NÉCESSAIRE RÉFORME DES POLITIQUES DE SANTÉ PUBLIQUE ET DE PRÉVENTION

Les derniers mois ont mis en évidence le rôle central des politiques de santé publique et de prévention (vaccination, éducation thérapeutique), ainsi que certaines de leurs limites. Ces politiques devront donc être repensées pour mieux prévenir les risques et protéger davantage les populations vulnérables.

Nos entreprises seront au coeur de cette transformation.

2 L'ACCÈS PRÉCOCE ET UNIVERSEL DES PATIENTS AUX INNOVATIONS THÉRAPEUTIQUES MAJEURES À VENIR

Un pilotage budgétaire sur un horizon strictement annuel ne permet pas d'accompagner et d'anticiper l'arrivée des nouvelles thérapies. Et ce d'autant plus que nous vivons une période d'innovations sans précédent, porteuse de promesses extraordinaires pour les patients et le système de soin.

Il est urgent de mettre en place un "horizon scanning" et dessiner collectivement des mécanismes permettant un accès précoce de tous aux thérapies, en tenant compte du contexte budgétaire.

3 L'AVÈNEMENT DES TECHNOLOGIES DIGITALES ET DU RÔLE DE LA DONNÉE

Cette crise a également eu un effet de levier extrêmement puissant sur le développement des nouvelles technologies appliquées aux soins, dont on prédisait hier encore une montée en puissance laborieuse (télémédecine, développement des données, applications mobiles). Il faut vite accélérer la reconnaissance du potentiel de ces nouveaux outils au sein de notre système complexe de santé.

Second levier à part entière de l'innovation à destination des patients et des système de soins, la data et le digital sont présents tout au long du cycle de vie du médicament. Nos entreprises y sont engagées, et la crise a été un facteur d'accélération exceptionnelle sur laquelle nous devons nous appuyer pour aller plus loin encore.

Un monde définitivement tourné vers la science et l'innovation, où le Leem joue un rôle essentiel

4^e LA MONTÉE EN PUISSANCE DU THÈME DE « L'INDÉPENDANCE » SANITAIRE FRANÇAISE ET EUROPÉENNE

Ces dernières années, le Leem a dû répondre à de nombreuses interrogations des pouvoirs publics et de l'opinion sur les pénuries de médicaments. Polémiques récurrentes avant la crise du Covid-19, les problématiques liées aux ruptures d'approvisionnement sont désormais durablement ancrées dans le débat public et se sont élargies à la question de l'indépendance sanitaire française et européenne. Face à ce défi, nous devons imaginer un monde plus équilibré et multacentrique dans lequel l'Europe - et singulièrement la France - retrouverait toute sa place. L'enjeu pour le Leem est double :

#1 Contribuer à la mise en place de politiques de filières capables d'assurer la compétitivité des sites industriels français et d'attirer les productions stratégiques de demain - celles des biomédicaments ou des thérapies géniques et cellulaires. Pour autant, nous devons veiller à ce que le débat ne se cristallise pas exclusivement sur la question de la réindustrialisation, mais adopte une vision plus cohérente et globale. Indépendance sanitaire rime surtout avec sécurisation de la chaîne d'approvisionnement ! Dans ce contexte très internationalisé, le Leem devra lui aussi intégrer la dimension européenne devenue incontournable.

#2 Il est par ailleurs essentiel que l'attractivité de la France en matière de recherche et d'essais cliniques soit renforcée – la rapidité exceptionnelle de la mise en place d'essais cliniques pour identifier des solutions thérapeutiques face à l'épidémie de Covid-19 nous montre que cette ambition est réaliste, notamment grâce à la nouvelle dynamique des partenariats.

Sur tous ces sujets, les entreprises du médicament ont des réponses originales à proposer pour nourrir l'effort collectif de reconstruction de notre système de santé. L'arrivée d'un nouveau Président du CEPS avec une feuille de route renouvelée et un accord cadre mis à jour seront des facteurs déterminants.

Ces réponses devront remettre le médicament à sa juste place, celle d'un enjeu de santé publique, et avec lui les entreprises que nous représentons.

Notre vocation dans ce contexte : être force de propositions déterminée et apporteur de solutions au service des patients, des professionnels de santé et du système de santé dans son ensemble !

ACTEUR

Notre vocation renforcée par la crise : constituer un collectif d'entreprises engagées, au service de la santé, des patients et de l'attractivité de la France

Nous sommes des **entreprises singulières**, en première ligne face aux deux urgences de notre société : **la reconstruction de notre système de santé** et **le redémarrage de l'économie**.

Dans cette situation de reconstruction, nous jouons un rôle essentiel comme acteur de santé et comme acteur économique. C'est sur cette singularité que nous allons nous appuyer pour prendre toute notre place et remplir nos missions.

ACTEURS DE SANTÉ

Nous sommes des **acteurs majeurs de santé** au sein d'un écosystème extrêmement **dynamique**, mais dont le **potentiel n'est pas aujourd'hui suffisamment exploité**.

Présents tout au long de la chaîne de valeur du médicament, à travers nos initiatives et partenariats de recherche, nos essais cliniques, nos activités de production et de commercialisation, **nous contribuons de façon déterminante au dynamisme du secteur de la santé en France**. Notre vocation est de participer au **leadership de la France**, en Europe et dans le monde, dans le domaine de la santé.

La crise du Covid-19 a exposé à tous de façon évidente **ce rôle d'acteur de santé**. Nous l'avons pleinement assumé. Nos entreprises et nos collaborateurs ont su **répondre présents face à l'urgence sanitaire** en assurant tous nos métiers et en s'engageant même au-delà, dans des démarches citoyennes.

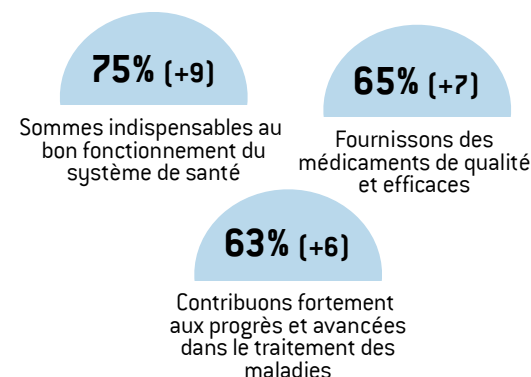
ACTEURS ÉCONOMIQUES

Nous sommes aussi des **acteurs économiques majeurs**. Nous **sommes des créateurs d'attractivité, de compétitivité et de rayonnement pour la France**. Nous **créons des emplois très qualifiés, sur tout le territoire**, dans des domaines d'avenir, dans des laboratoires de recherche comme dans des usines ultramodernes. Nous sommes l'un des rares secteurs à **contribuer de façon très positive à la balance commerciale**.

Cette position d'acteur économique majeur est une responsabilité que nous devons assumer afin que nous soyons une **force d'entraînement** pour l'ensemble de l'économie et dans les territoires. Le soutien des politiques publiques à notre égard est déterminant.

COVID-19 : UN ENGAGEMENT POUR LA SANTÉ RECONNU PAR L'OPINION

Part des Français estimant que nous, entreprises du médicaments ...



Source : Impact du covid-19 sur l'image des entreprises du médicament, IPSOS/LEEM avril 2020

POURQUOI JE ME RÉENGAGE



L'année dernière, j'ai présenté ma candidature à la présidence du Leem car j'avais la volonté de **mettre mon parcours et mes expériences au service de notre collectif d'entreprises**. J'avais aussi des convictions fortes sur les actions à entreprendre ensemble.

Cette dernière année au service du Leem et de ses adhérents m'a nourri au-delà encore de mes attentes. Mais indépendamment de ces considérations personnelles, ce sont d'autres convictions qui me poussent à me réengager pour un nouveau mandat.



De nombreux défis et transformations sont encore en cours et j'ai bien sûr à cœur de les mener à bien avec vous tous dans les deux prochaines années.

Je vous écrivais l'année dernière que le Leem devait être **incontournable, représentatif, transparent, citoyen, entendu**. C'est plus que jamais **un objectif et une nécessité** dans ce monde nouveau dont nous commençons à peine à entrevoir les contours.

Plus que jamais, je crois en la nécessité encore renforcée :

D'UN LEEM CAPABLE D'IDENTIFIER TOUJOURS MIEUX SES CHAMPS D'ACTIONS PRIORITAIRES ET DE LES METTRE EN OEUVRE

D'UN LEEM ATTENTIF À LA REPRÉSENTATION DE TOUS SES ADHÉRENTS, quel que soit la taille de leur structure – *ayant travaillé au service de tous types de structure et de tous les métiers de notre secteur, ce principe de diversité est central pour moi : je l'ai mis au service de la profonde transformation de Novartis en France, et je sais son importance décisive pour le Leem*

D'UN LEEM OUVERT À UN DIALOGUE RENOUVELÉ, OUVERT ET CONSTRUCTIF, AU SERVICE DE LA COHÉRENCE DE SON COLLECTIF – *avec l'ensemble des acteurs de la chaîne de soins, à commencer par les autorités de santé*

GOUVERNANCE

J'ai la conviction que les moments inédits que nous vivons sont **l'occasion pour notre association d'accélérer sa mutation.**



Des premiers résultats encourageants, une transformation à poursuivre

Au moment où la crise du Covid-19 bouscule agendas et priorités économiques, nous abordons une nouvelle étape dans les objectifs que nous nous sommes fixés au Leem en 2019. De nombreux chantiers ont été menés et ont transformé nos façons de travailler :

- La **réforme de notre gouvernance**, qui nous permet d'être davantage tournés vers l'action, en particulier avec le soutien des chefs de famille et des présidents de commissions
- Le **renforcement des liens** entre les permanents du Leem et les adhérents et l'équilibre des rôles et des responsabilités
- L'attention apportée à un **dialogue ouvert, ferme et transparent avec les autorités de santé**, pour davantage de confiance et de respect mutuel
- La **définition de priorités et de choix clairs** ainsi que leur pilotage rigoureux
- Vis-à-vis du grand public, **l'effort continu d'une communication explicite et sans polémique**

Cela ne suffit pas ! Et les circonstances exceptionnelles amplifient l'urgence de notre mutation.

Le chantier de la gouvernance est toujours en cours : il s'agit de représenter encore davantage la diversité de nos entreprises et de nos expertises et que nous sachions en tirer parti dans notre organisation.

Notre collectif doit encore être renforcé, car la réputation fragile de notre industrie impose plus qu'ailleurs un principe de cohésion. Nous devons prendre conscience que la parole de chaque adhérent engage l'image de toute notre profession.

Sur la parité nous avons désormais une obligation de résultats pour que le Leem reflète l'exemplarité croissante de nos entreprises et de leurs instances de direction en matière d'égalité femmes-hommes.

MISSIONS

Une nécessité : accélérer

Plus que jamais, notre secteur s'affiche comme apporteur de solutions thérapeutiques et technologiques.



ACCÉLÉRATEUR D'ACCÈS

Contribuer à dessiner l'environnement de santé qui assurera à tous les patients, sans discrimination aucune, peu importe la nature de leur pathologie, **les meilleurs traitements et les meilleurs soins dans les meilleurs délais** ; pour cela, repenser notamment les modèles de financement des innovations thérapeutiques.



ACCÉLÉRATEUR DE TRANSFORMATIONS

Avec l'éclairage du CODEEM, aider les adhérents à réfléchir à **la transformation de leur rôle**, à l'apparition de nouveaux métiers, de nouvelles façons de [télé-]travailler, à l'évolution de la promotion médicale...



ACCÉLÉRATEUR DE RÉPUTATION POSITIVE

S'affirmer comme **acteur responsable** dans la reconstruction du système économique et sanitaire du pays et contribuer ainsi à la réputation et l'image de tous les adhérents.



ACCÉLÉRATEUR DE COMPÉTITIVITÉ

Revendiquer un environnement économique **attractif** pour nos entreprises et retrouver ainsi une compétitivité **au niveau international**.

LÀ OÙ NOUS VOULONS AGIR

Depuis un an, le Leem s'est concentré sur des initiatives structurantes et des dossiers prioritaires, parmi lesquels :

- L'intégration de la réflexion sur le **rôle du patient au sein de la gouvernance du Leem** - avec le chantier « Patients au cœur du Leem ».
- La conclusion du nouvel **accord-cadre** - sur lequel nous avons des ambitions et des convictions fortes, avec une conviction : que le dialogue conventionnel doit toujours être préféré à l'unilatéralisme de l'administration.
- **L'accès précoce**, chantier essentiel sur lequel nous progressons résolument.
- **Le suivi des engagements du dernier CSIS**, dont 21 des 39 propositions ont d'ores et déjà été mises en œuvre, et pour lequel des progrès importants (horizon scanning et évaluation, en particulier) restent encore ouverts.
- Le renforcement de la **communication positive** sur la valeur du médicament.
- La promotion et la diffusion de **l'analyse prospective Ma Santé 2030**, ainsi que le lancement d'un groupe de travail dédié au déploiement des pistes d'action du rapport.

Pour les deux années à venir, dans ce contexte inédit, voici les combats que je veux mener :

1 • PORTER LA VOIX DU LEEM DANS LA REPRISE

Face à la situation sanitaire et économique, j'ai décidé de me faire accompagner dans un travail de réflexion stratégique dont les premiers résultats seront présentés en juillet. Je prendrai la tête d'un groupe de travail ad-hoc dédié aux scénarios de reprise en m'assurant de la bonne représentation de chacune des familles.. Ces travaux ainsi que la mobilisation de toutes les expertises du Leem nous permettront de contribuer à la reconstruction nécessaire qui s'annonce : l'ensemble de nos collaborateurs face au Covid-19 ont révélé leur place essentielle et méritent d'être reconnus. C'est le secteur tout entier qui doit aujourd'hui être soutenu !

2 • GAGNER LES BATAILLES DE L'ACCÈS À L'INNOVATION

Notre mission principale est de créer toutes les conditions pour que les patients aient accès aux meilleurs traitements et solutions, quelles que soient les circonstances. Pour cela nous nous sommes battus et continuons de nous battre afin que tous les engagements du CSIS 2018 soient tenus et pour définir une feuille de route ambitieuse pour le prochain CSIS. C'est ce même objectif qui guide nos actions dans la négociation de l'accord-cadre et nos contributions sur le projet de réforme de l'évaluation. C'est aussi au nom de la défense de la valeur de toutes les formes d'innovation (thérapeutiques, industrielles, digitales) que nous agissons en amont du PLFSS : la crise démontre notre valeur ajoutée, elle devra être prise en compte par le législateur.

3 • ASSUMER DE FAÇON TRANSPARENTE ET ÉTHIQUE NOTRE RÔLE INCONTOURNABLE DANS LA TRANSFORMATION DU SYSTÈME DE SANTÉ

Aux côtés des patients, des autorités et des professionnels de santé, notre responsabilité est de participer activement à l'effort collectif de refondation de notre système de soins, d'assumer et de faire reconnaître notre rôle. Dans la perspective des prochaines élections présidentielles, nous souhaitons ouvrir un dialogue collaboratif avec toutes les parties prenantes.